



Paris, le 12 mai 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CNOSF réunit les délégués intégrité pour les Jeux Olympiques de Rio 2016

Les délégués intégrité des fédérations sportives et des ligues professionnelles étaient réunis, à l'initiative du CNOSF, le mardi 10 mai, en présence de Charles COPPOLANI, président de l'ARJEL et de représentants du Service central de prévention de la corruption et de la Direction des Sports. Cette réunion avait pour but de faire le point sur le dispositif français de lutte contre la manipulation des compétitions sportives, à 87 jours de l'ouverture des Jeux Olympiques de Rio.

Jean-Michel BRUN, Secrétaire général du CNOSF a déclaré qu'il fallait « *endiguer un fléau qui vient parasiter notre société* ». Il a ensuite annoncé que, dans la mesure où tous les sports olympiques ne disposaient pas d'un délégué intégrité, le CNOSF avait décidé d'en désigner un au sein de l'équipe de France Olympique pour assurer ce rôle pendant toute la durée des Jeux Olympiques.

Le président de l'ARJEL a salué cette initiative et a présenté le fonctionnement de la plateforme de lutte contre la manipulation des compétitions sportives, inaugurée par le Secrétaire d'Etat aux sports Thierry BRAILLARD, le 28 janvier 2016, dont Charles COPPOLANI assure la présidence dans sa formation opérationnelle. Il a annoncé qu'un coordinateur de la plateforme sera joignable 24h sur 24 et 7 jours sur 7, pendant toute la durée des Jeux Olympiques.

Les membres de l'équipe de France Olympique, par l'intermédiaire de leur délégué intégrité, pourront ainsi saisir la plateforme nationale en cas de doute sur une épreuve ou s'ils sont approchés en vue d'une manipulation.

Pour Charles COPPOLANI, « le mouvement sportif doit être le commandant en chef de la lutte contre la manipulation ».

« Vous avez une importance primordiale dans le dispositif », a souligné le Président de l'ARJEL aux délégués intégrité, à la fois « *pour votre rôle de prévention auprès des licenciés de vos fédérations et notamment les plus jeunes* », mais également « *pour que les athlètes sachent reconnaître quand ils sont confrontés à une manipulation ou à une tentative de manipulation d'un match* » et enfin « *pour faire remonter via le CNOSF des informations qui seront utiles à la plateforme nationale* ».

Jean-Michel BRUN a rappelé que « *tous les participants ont l'interdiction totale de parier ou de faire prendre des paris par un tiers sur l'ensemble de la compétition des Jeux Olympiques* », qu'il leur est également interdit « *d'utiliser ou de diffuser des informations privilégiées* » et qu'ils avaient enfin « *l'obligation d'avertir le CIO en cas de suspicion* ».

Les échanges avec les délégués intégrité ont ensuite porté sur les questions d'addiction, de protection des lanceurs d'alerte, ainsi que de la corruption et de la manipulation des compétitions sportives sans lien avec les paris.

Deux réunions de la plateforme nationale ont été annoncées au cours de cette réunion. La première, dans sa formation opérationnelle, se tiendra à l'ARJEL le vendredi 20 mai à 10h et la seconde, dans sa formation coordination de la prévention et de la lutte contre la manipulation des compétitions sportives, le mardi 31 mai, à 14h, au Ministère des Sports.

Contacts presse :

presse [at] arjel.fr - 01 57 13 13 00

pressecnosf [at] cnosf.org - 01 40 78 28 76 / 01 40 78 29 03